

# LA GAZETTE DU CASQUE A CRINIÈRE

Avril – Mai - Juin 2018

## LE MOT DU PRESIDENT

« Chers amis et amies,

À l'aube des vacances estivales que je vous souhaite ensoleillées, familiales et reposantes, je viens vous donner quelques informations sur la vie de notre association.

Le barbecue annoncé dans la précédente Gazette se tiendra au quartier Goupil à Saint Germain en Laye le samedi 8 septembre. Une note séparée vous donnera tous les détails techniques ; venez nombreux avec votre famille ou vos amis ou les deux. L'association compte sur vous pour faire de cette journée un grand moment de convivialité et de partage. Une information démonstration sur la méthode de débouillage au CI nous sera donnée par le peloton débouillage

Une nouvelle rubrique consacrée à la place du cheval dans l'art et l'histoire voit le jour dans ce numéro. Elle est conçue par le colonel Denis Roux, titulaire d'un master en histoire de l'Art, qui nous éclairera notamment sur les œuvres consacrées plus spécialement au régiment de cavalerie, à la garde républicaine ou à leurs ancêtres.

Un dossier sera dorénavant consacré à un thème spécifique tous les trimestres. Nous commençons par les réservistes du régiment de cavalerie. Enfin, vous avez su que la France avait été touchée par une épidémie de rhinopneumonie équine qui a touché de plein fouet le régiment de cavalerie. Un article est consacré sur cette maladie qui sera peut-être utile à ceux, et ils sont nombreux, qui ont encore des chevaux.

Au printemps prochain un voyage est envisagé. Vous en saurez plus d'ici la fin de l'année.

Bonne lecture, excellent été et retrouvons-nous nombreux en septembre. »

Eric LIEBY, président du Casque à Crinière

## ÇA S'EST PASSÉ AU REGIMENT DE CAVALERIE

### Des cas de rhinopneumonie équine au régiment de cavalerie :

Tout comme le milieu équestre en général, le régiment de cavalerie a subi une épidémie de rhinopneumonie équine. Cette épizootie est apparue vers la fin du mois de janvier et a connu sa plus grande ampleur à la fin du mois d'avril. D'après le RESPE (réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine) elle a plus particulièrement touché l'ouest (Calvados, Orne, Ile et Vilain, Mayenne, Sarthe et Maine et Loire) mais aussi l'Ain, l'Aisne, la Meurthe et Moselle et la Gironde. Sur la région parisienne c'est l'Essonne qui a été touchée et Paris. Au total à la fin du mois d'avril et toujours d'après le RESPE, 22 foyers de cette maladie sont apparus et environ 200 chevaux ont été malades ou suspects, principalement des chevaux de sport (voir carte du RESPE ci-après). Elle est apparue sous trois formes (respiratoire, abortive et neurologique) et est due dans sa forme actuelle à l'herpès virus équin HVE-1. Voici quelques précisions sur cette maladie très contagieuse.

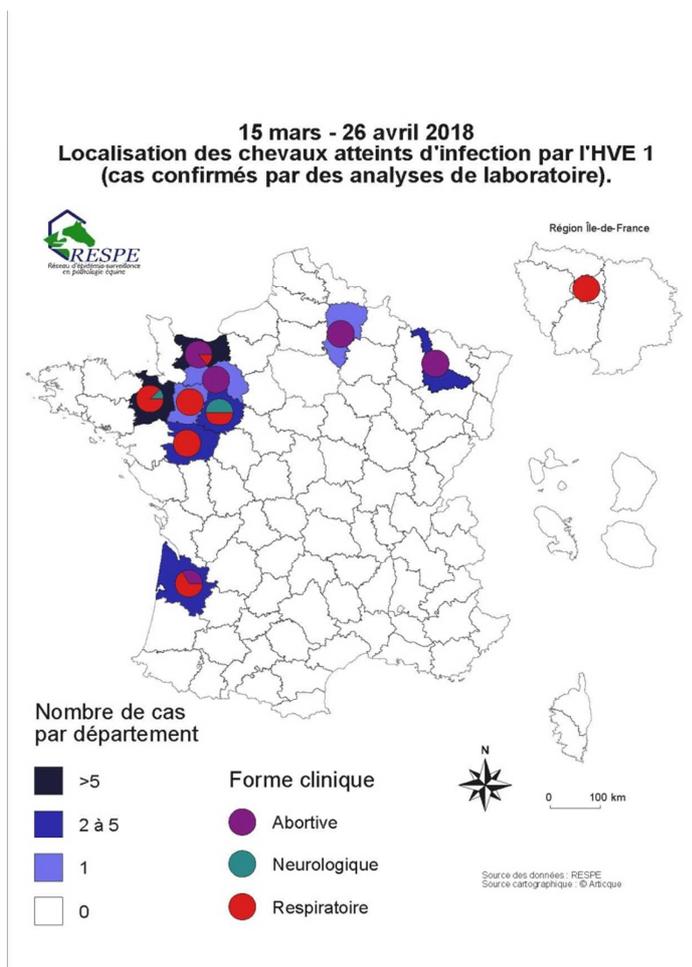
La rhinopneumonie équine se transmet très facilement par les chevaux infectés, mais aussi par les chevaux porteurs sains. Elle se transmet par les sécrétions respiratoires, ou par contact avec des sécrétions utérines. Le virus peut aussi survivre plusieurs jours dans la paille par exemple. Bien que cette maladie ne soit pas

transmissible à l'homme, un cavalier en contact avec un cheval infecté peut transmettre la maladie à d'autres chevaux car il peut porter le virus sur ses mains ou sur ses vêtements. La durée d'incubation est de 2 à 10 jours. Ce virus est latent, c'est-à-dire qu'il peut rester dans l'organisme des chevaux sans que les symptômes en soient visibles et se déclencher en cas de stress ou en raison d'un autre traitement. L'IFCE estime que 60 à 70 % des chevaux sont des porteurs latents.

Trois formes de cette maladie ont été détectées : une forme abortive qui entraîne la perte du fœtus et est souvent liée à une contamination antérieure par la forme respiratoire. Dans cette seconde forme les chevaux développent de l'hyperthermie, du jetage, une toux sèche et éventuellement un larmolement. Si cette forme n'est que rarement mortelle, les chevaux contaminés voient leur immunité affaiblie et peuvent être plus facilement sujets à une infection bactérienne. Enfin la forme nerveuse, bien que plus rare (moins de 3% pour cette épizootie), peut-être plus souvent mortelle. Les symptômes sont une ataxie, des troubles de la locomotion, de la fièvre et une incontinence urinaire.

Il n'existe pas de traitement curatif spécifique. Seules les conséquences sont traitées. Le vaccin contre l'EHV-1 et l'EHV-4 (autre virus propageant la forme respiratoire) existe. Il ne présente pas individuellement une protection à 100% pour les trois formes, mais il en limite seulement les risques, tout à la fois de contracter la maladie mais aussi de la transmettre. Son efficacité reste toutefois importante. L'efficacité individuelle du vaccin est maximale si tous les chevaux d'un même effectif sont vaccinés. Le problème est que la couverture vaccinale est très faible en France.

C'est ce qui a dû se passer au régiment de cavalerie, qui ne déplore qu'un décès dû à la forme neurologique. Il a dû revoir grandement ses planifications de participation à de grands événements et à des manifestations accueillant d'autres chevaux. C'est ainsi que le concours des Cadets qui devait se tenir au quartier Carnot du 16 au 18 juin 2018 et celui de l'association des maîtres et sous-maîtres du régiment de cavalerie qui devait avoir lieu le 13 mai ont dû être annulés. La participation des chevaux du régiment de cavalerie aux championnats du monde de saut d'obstacle et de dressage de Bercy a été aussi annulée. Seule la fanfare à pied y a fait des prestations. Il a pu malgré tout honorer ses engagements opérationnels tant pour les services d'honneur à cheval que pour les patrouilles et les déplacements de sécurité publique.



## Les championnats du monde à Bercy :



Les championnats du monde de saut d'obstacles et de dressage se sont déroulés du 14 au 16 avril 2018 à l'Accord Hôtel Arena (ex POPB) de Bercy. Le régiment de cavalerie y était présent malgré l'épidémie de rhinopneumonie équine qui a touché l'ensemble du milieu équestre en ce début d'année. A la place des prestations à cheval avec le Cadre noir de Saumur, c'est la fanfare à pied qui a assuré l'animation grâce à des aubades qui ont ponctué le spectacle donné.

## Des cavaliers au festival de Cannes :

Rencontre entre la star des unités de cavalerie et les stars de cinéma venues assister au Festival International du Film de Cannes. Même s'ils n'ont pas monté les marches sur le fameux tapis rouge, 8 cavaliers du régiment (dont 1 réserviste) et leurs 8 chevaux étaient présents pour la deuxième année



consécutive afin de participer au dispositif de sécurité. En liaison avec le PC Sécurité mis en place pour cette occasion, ils ont patrouillé sur la Croisette afin de renseigner et de dissuader toute atteinte aux personnes et étaient présents, à la demande du Préfet, à proximité et à vue du fameux tapis rouge. Basés à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer, ils effectuaient 3 patrouilles par jour qui ont grandement contribué à la

sécurisation de ce rendez-vous mondial du cinéma.  
(photos : Laurent Guay)



## Prestation de serment de réservistes du régiment de cavalerie :

Le 21 juin 2018, 10 réservistes de l'escadron de réserve du régiment de cavalerie et 14 réservistes de l'escadron de réserve du 2ème régiment d'infanterie, accompagnés par leurs conseillers réserve respectifs, se sont rendus au Tribunal de Grande Instance de Paris (Bâtiment des "Batignolles"), afin de prêter serment devant le président du tribunal tenant audience à la 1ère chambre - 1ère section.

Lauréats de l'examen d'agent de police judiciaire adjoint, ils avaient tous répondu présents pour ce moment solennel devant les représentants de l'institution judiciaire. Étape désormais obligatoire pour leur future carrière de réservistes opérationnels, cette cérémonie a permis de rappeler l'importance que revêt aujourd'hui leur mission et la responsabilité qu'ils endossent désormais en tant qu'agents assermentés.

En début de séance, le procureur de la République a requis la prestation de serment des 24 réservistes présents puis après un échange direct, la présidente a souligné la noblesse de leur engagement, tout particulièrement en ces périodes troublées.

Désormais, agents de police judiciaire adjoints, ces 24 réservistes iront demain rejoindre leurs unités et pourront seconder encore plus efficacement leurs camarades d'active lors des nombreuses missions opérationnelles qui leur seront confiées.

Lcl (r) Jean-Yves CHEVALLIER - GR/ RC conseiller réserve



Texte du serment prononcé par les réservistes : « *Je jure de bien et loyalement remplir mes fonctions, d'observer les devoirs et la réserve qu'elles m'imposent. Je me conformerai strictement aux ordres reçus dans le respect de la personne humaine et de la loi. Je promets de faire preuve de dévouement au bien public, de droiture, de dignité, de prudence et d'impartialité. Je m'engage à ne faire qu'un usage légitime de la force et des pouvoirs qui me sont confiés et à ne rien révéler ou utiliser de ce qui sera porté à ma connaissance lors de l'exercice de mes fonctions.* »

## Des chevaux du régiment de cavalerie à Marseille :

Depuis le 24 avril 2018 7 chevaux du régiment de cavalerie logent dans des boxes au centre équestre de la Campagne Pastré à Marseille. L'objectif de cette délocalisation est de contribuer à la sécurisation de certains espaces sensibles, de rassemblements de personnes festifs ou non ou encore la surveillance des plages durant la saison estivale. La zone géographique où on pourra les retrouver sera naturellement la cité phocéenne intra-muros, mais également les communes limitrophes.

Cette mission expérimentale pour l'instant durera 6 mois. Les chevaux resteront durant cette période alors que les cavaliers n'effectueront que des détachements de 3 semaines.

L'initiative de ce détachement provient de madame Martine VASSAL, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Si cet essai est concluant le département étudiera la possibilité de pérenniser ce détachement.

Une de leurs premières missions a été de participer à la sécurisation de la première étape du F1 Road-show à Chateaurenard (13) le 1<sup>er</sup> mai, ville où le régiment de cavalerie compte de nombreux amis.



## Le Printemps des Ecuyers à Saumur :

Invité exceptionnel du Cadre Noir, le régiment de cavalerie a participé au Printemps des Ecuyers, qui s'est déroulé du 27 au 29 avril 2018 dans le grand manège de l'école nationale d'équitation. Les prestations ont été ouvertes par le colonel Patrick TEISSERENC, écuyer en chef, et le colonel Philippe DELAPIERRE, commandant le régiment de cavalerie. La fanfare, la reprise des 12 et les cavaliers de l'écurie de dressage ont ainsi offert de brillantes prestations au public venu nombreux applaudir ce spectacle rare, et des deux grandes institutions garantes de la tradition équestre française. (photos © Patrice Bourdeau – garde républicaine)



## Les cérémonies du 8 mai :

Comme tous les ans le régiment de cavalerie a escorté le chef de l'Etat de la place Clémenceau jusqu'à la place de l'Etoile dans le cadre des cérémonies du 8 mai 2018. Ce service s'est déroulé sous un chaud soleil printanier et dans la rigueur et le professionnalisme coutumiers du régiment. Voici quelques photos de ces cérémonies, qui se sont déroulées d'abord à la statue du général De Gaulle où le président de la République a déposé une gerbe, sur les Champs Elysées durant l'escorte ensuite et enfin au cours de la cérémonie sous l'arc de Triomphe, qui comprenait traditionnellement une revue des troupes et un dépôt de gerbe.

## Coopération internationale au régiment de cavalerie :

Un second stage de formation consacré à l'intervention professionnelle à cheval et au contrôle de masse (maintien de l'ordre) à cheval s'est déroulé au Mexique du 15 septembre au 07 octobre 2017 au profit du groupement de gendarmerie de la cavalerie



(photos : Laurent Guay)

de la police fédérale. Le lieutenant Laurent GUAY et l'adjudant Sébastien BALLOT ont assuré l'instruction au profit de nos camarades cavaliers mexicains. Le mardi 19 septembre l'instruction doit être interrompue en raison d'un tremblement de terre de magnitude 7,1. Nos deux instructeurs se portent aussitôt volontaires pour porter secours



aux victimes, aider aux évacuations notamment d'une école et participer aux cordons de sécurité. Cet acte de bravoure et de dévouement a marqué fortement les autorités diplomatiques locales et la police fédérale mexicaine. Elle leur vaut une citation à l'ordre du régiment avec attribution de la médaille de la gendarmerie avec étoile de bronze, ainsi qu'une lettre de félicitations de madame l'ambassadrice de France au Mexique. La médaille de la gendarmerie leur sera remise le 14 juillet 2018, devant le régiment par le directeur général de la gendarmerie nationale.



C'est au début du mois de mai qu'une délégation du Household Cavalry Mounted Regiment est venue en visite à Paris dans le cadre de son jumelage, déjà ancien, avec le régiment de cavalerie. Composée de cinq militaires, elle était menée par le lieutenant-colonel James GASELEE, commandant du régiment monté britannique. Ce fut l'occasion pour de nombreuses visites et découvertes et notamment pour des sorties à cheval dans Paris, comme ce 1<sup>er</sup> mai. Et



quand Big Ben vient rendre visite à la Tour Eiffel, il laisse un souvenir, en l'occurrence une flamme des trompettes anglaises, qui trône désormais au sein du bar Cadot au quartier des Célestins... (photos : © Fabrice Bourdeau – garde républicaine)

Vesuve de Brekka est resté en quarantaine lorsqu'il est arrivé sur le sol chinois au mois de janvier dernier. Il y a été accueilli par le docteur Zenglian ZHAO, directeur adjoint de la quarantaine et responsable de l'accueil de ce cadeau présidentiel. Cette fois-ci c'est la garde républicaine qui a accueilli le docteur ZHAO à l'occasion d'une visite du quartier des Célestins au cours de laquelle il a pu s'entretenir avec le colonel Philippe DELAPIERRE, commandant le régiment de cavalerie, et le vétérinaire en chef Olivier CARETTE, chef de l'antenne vétérinaire. Il a ainsi pu donner en direct des nouvelles de Vesuve qui s'est admirablement bien adapté à son nouvel environnement et qui a été nommé « Trésor National » de la République Populaire de Chine. (photo : © Fabrice Bourdeau – garde républicaine)

## Les travaux du manège Battesti :

Suite du feuilleton des travaux du manège Battesti.

Le déplombage des structures bat actuellement son plein et doit durer jusqu'à la rentrée. Les travaux de reconstruction pourront alors reprendre (reprise des travaux envisagée le 3 septembre). Ils dureront jusqu'à la fin de l'hiver, la livraison étant prévue à la fin du mois de mars 2019.

Les cavaliers du quartier des Célestins pourront alors disposer d'un manège flambant neuf et conforme aux activités et aux normes d'aujourd'hui.

(photo : Alain Puligny)



## Les travaux du manège au quartier GOUPIL :



Les travaux du manège du quartier GOUPIL se poursuivent et progressent à un rythme soutenu. Après la dépollution et l'évacuation des matériaux infestés, la reconstruction a débuté par le bardage extérieur et la pose de la toiture. Les travaux intérieurs débutent par les aménagements propres à tous les manèges : pare-botte d'abord et réfection de la piste ensuite.

Le Centre d'Instruction verra d'autres travaux nécessaires comme la pose de nouvelles chaudières. Ce projet, piloté directement par la direction générale de la gendarmerie devrait commencer vers la fin de

l'été.

Le quartier Goupil sera ainsi fin prêt à recevoir le 121<sup>ème</sup> stage de gardes-élèves au mois de septembre, mais aussi un stage de moniteurs d'équitation gendarmerie ainsi qu'un stage de militaires jordaniens, qui pourrait être encadré par un des deux premiers formateurs équestres jordaniens formés au centre d'instruction en 2015.

(Photos : centre d'instruction)

## ACTIVITES DU REGIMENT DE CAVALERIE

### Déplacements des formations spéciales :

Maisons Laffitte (78) : Samedi 16 juin 2018, carrousel mixte quadrille des baïonnettes, pas de 4 de la reprise des 12 à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'hippodrome

Beaumont-Hague (50) : Fanfare à pied en concert les 16 et 17 juin

Paris (75) : Formations spéciales eu quartier Carnot le 28 juin 2018

Paris (75) : Fanfare à cheval, carrousel, tandems au Jumping Eiffel du 5 au 7 juillet 2018

### Déplacements en sécurité publique :

En plus des patrouilles quotidiennes de sécurité publique, le régiment de cavalerie s'est déplacé sur plusieurs évènements.

- une escouade aux ordres du lieutenant GUAY du 2<sup>ème</sup> escadron du 9 au 20 mai 2018 à Cannes (06) (voir article ci-dessus)

- une escouade aux ordres de l'adjudant BRUNET du 1<sup>er</sup> escadron du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2018 à Sainte-Mère Eglise (50),

- 7 cavaliers et chevaux à BURE (55) du 11 au 22 juin 2018 dans le cadre des opérations de surveillance du Centre industriel de stockage géologique (Cigéo)

- Surveillance du festival Solidays à l'hippodrome de Longchamp par le poste à cheval du bois de Boulogne

- une escouade au festival Garorock de Marmande (47) du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018

- une escouade le 7 juillet 2018 pour la sécurisation du défilé des chevaux entre le bois de Boulogne et le Champs de Mars, dans le cadre du jumping Paris Eiffel

- deux escouades du centre d'instruction le 9 juillet pour la surveillance des jardins du Château de Versailles dans le cadre du Congrès le 9 juillet 2018

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

☞ N'hésitez pas à nous adresser vos contributions que vous souhaitez diffuser aux autres membres de l'association par le biais de La Gazette, du site ([casquecriniere@gmail.com](mailto:casquecriniere@gmail.com)) ou bien encore de la page Facebook.

☞ Vous pouvez aussi nous adresser vos adhésions, vos articles ou vos correspondances par courrier à :

Le casque à Crinière – chez Eric Lieby – 17 rue du colonel Oudot – 75012 PARIS  
ou à [puligny.alain@orange.fr](mailto:puligny.alain@orange.fr)

☞ Pensez au renouvellement de vos cotisations pour l'année 2018, pour continuer à recevoir La Gazette et ainsi rester informé de l'actualité du régiment.



## RETENEZ CES DATES

☞ Le barbecue du Casque à Crinière le 8 septembre 2018 au quartier Goupil. Venez nombreux en famille ou avec vos amis.

## CHEVAL ET ART

La Gazette du Casque à Crinière s'enrichit d'une nouvelle rubrique intitulée Cheval et Art. Elle est proposée par Denis ROUX, ancien commandant en second de la garde républicaine, titulaire d'un master 2 en Histoire de l'Art à la Sorbonne Paris 4, et en cours de préparation d'une thèse sur la sculpture au XIXème siècle. Il nous propose de revisiter l'histoire de la cavalerie et de la garde républicaine à partir de tableaux, de dessins, de gravures voire de photographies. Nous commençons ce trimestre par la Préhistoire.



*Chevaux* dans la grotte Chauvet (du nom de son inventeur). Le site se localise sur la commune de Vallon Pont d'Arc dans le département de l'Ardèche. Les chevaux représentés sont associés à des rhinocéros et à des aurochs. L'œuvre date de l'Aurignacien (37 000 à 33500 ans AP). L'art pariétal (œuvres d'art réalisées par l'Homme sur des parois de grottes) est probablement à son apogée : préparation de la surface, recherche de perspective, dynamisme du trait, maîtrise de l'estompe. Emouvant, non ? Ces chevaux ne sont pas à confondre avec le cheval de Przewalski de source endogène mongole, selon les scientifiques. DR

# LE DOSSIER DE LA GAZETTE : LES RESERVISTES DU REGIMENT

La Gazette du Casque à Crinière ouvre ses pages aux réservistes du régiment de cavalerie et vous propose de venir découvrir ces militaires qui revêtent l'uniforme ponctuellement pour renforcer les militaires d'active.

## ***Que font les réservistes au régiment de cavalerie ?***

Les réservistes du régiment de cavalerie renforcent les militaires d'active dans leurs missions de sécurité publique à cheval. Ils participent aux patrouilles équestres sur Paris et dans la région parisienne, mais peuvent aussi être employés en province. Ils participent également à des séances de formation et notamment à des tirs afin de maintenir leurs aptitudes dans ce domaine.

Ils peuvent servir au total jusqu'à 60 jours par an. Les propositions d'emploi leur sont formulées par un logiciel gendarmerie. Ils peuvent alors se porter volontaires s'ils sont disponibles ce jour-là.

## ***Comment sont-ils recrutés ?***

Tous les volontaires de nationalité française, âgés entre 17 et 40 ans, ayant satisfait aux obligations du service national, à la visite médicale et aux tests psychotechniques peuvent souscrire un engagement à servir dans la réserve. Ils doivent d'abord effectuer durant deux semaines une préparation militaire gendarmerie (PMG) sauf s'ils sont anciens militaires. A l'issue de celle-ci et après des tests en équitation (niveau galop 5 requis), ils suivent une formation au terme de laquelle le Certificat d'Aptitude à la Pratique Equestre (CAPEG) leur est décerné. Cette formation se déroule soit en stage de deux semaines au centre d'instruction, soit sur 3 jours bloqués et le reste en modules suivis en unité.

Certains réservistes sont d'anciens militaires de l'arme, anciens appelés, anciens sous-officiers qui gardent le contact avec le régiment et qui mettent à son profit leur expérience.

## ***Dans quelles unités servent les réservistes ?***

Les réservistes du régiment de cavalerie sont désormais affectés au sein d'un escadron de réserve régimentaire, qui se met en place actuellement. Ils seront indifféremment employés au profit de toutes les unités du régiment de cavalerie.

## ***Qui contacter au régiment de cavalerie ?***

Le lieutenant-colonel de réserve Jean-Yves CHEVALLIER est le conseiller réserve du commandant de régiment. Il conseille ce dernier pour tout ce qui concerne les réservistes, du recrutement à la formation ou l'emploi.

La cellule réserve du régiment de cavalerie est composée de la garde Stéphanie TRACHEZ et de madame Sylvie BRAUER. Elles peuvent être contactées pour tout renseignement au 01.58.28.21.10.

## ***Le colonel Philippe DELAPIERRE, commandant du régiment de cavalerie a souhaité vous dire quelques mots au sujet des réserves du régiment :***

« Le régiment de cavalerie est depuis plusieurs mois monté en puissance concernant le recrutement de sa réserve opérationnelle. Il compte aujourd'hui une soixantaine de réservistes dans ses rangs et a pour objectif de porter cet effectif à 90 d'ici à la fin de l'année 2018. Ces militaires peuvent être mobilisés sur des missions de sécurité publique à cheval sur Paris, en île de France et en Province (postes à cheval saisonniers dans des secteurs touristiques, surveillance de parcs à huîtres, vendanges...).

A l'heure où le régiment connaît un engagement très fort notamment en sécurité publique, l'emploi de ces militaires est un vrai atout, car il permet un excellent complément opérationnel à l'effectif d'active qui peut ainsi être redéployé sur d'autres missions. Il permet également à certains militaires du régiment quittant le régiment à la limite d'âge de poursuivre leur engagement à cheval. En effet, à leur départ en retraite ils sont placés d'office dans la réserve opérationnelle de niveau 2 mais peuvent demander à intégrer la réserve opérationnelle de niveau 1, et de servir dans la réserve opérationnelle du régiment. L'âge limite pour cet engagement est de 63 ans jusqu'au grade d'adjudant-chef et de 64 ans pour le grade de major. »



L'ensemble des réservistes de la garde républicaine a été reçu à l'Assemblée nationale par son président, François de Rugy, le 11 juillet 2018, afin de les remercier de leur engagement au profit de la nation. Les réservistes cavaliers y étaient présents et ont pu poser avec le président de Rugy. (photo : Alain Puligny)